

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU 20 SEPTEMBRE 2016

Présents : MM. GIROUD- GARAMPON, NARDIN, DA CUNHA VELOSO

Excusés : MM. SERVE, FRANZIN, FARRAT, SABATINO

COURRIER

CLUB : AS MARTINEROIS :

Le libellé ci-dessous reprend les textes du règlement du statut de l'arbitrage.

Mr GRUCHET Allan parti à la réunion n'a pas de licence arbitre, pour les saisons 2015/2016 et 2016/2017.

Il ne représente pas le club au statut de l'arbitrage.

Mr GRUCHET Fred qui s'est engagé dans l'armée, ne représente plus le club au statut de l'arbitrage.

Pour Mr KHOUAS Yacine, la commission vous demande un certificat médical précisant sa maladie et son indisponibilité, pour vous représenter au statut de l'arbitrage.

Le Président
Hervé Giroud-Garampon

Le secrétaire
Florent Nardin